FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 17 *JUILLET* 1861.

LA FERME AUX AJONCS.

IV

Dès que les enfans revinrent des champs, la mère Genevay, gérante, communiqua à sa fille la proposition qui venait de lui être faite :

—La Louisiane, d'où j'écris cela, l'invite à se mettre de la partie de la vie étable, dans une belle boutique, mise comme une dame, et unirée à un homme qui eût pu dépenser la fille d'un notaire ! cela paraît opulente !

Mais si la mère Genevay était joyeuse, Louison se montra médiocrement satisfaite :

—Maman, dit-elle, tout cela est fort beau ; mais avant de se préoccuper de l'argent et des toilettes, il faut songer au caractère du mari, et Francois a la réputation d'un mauvais sujet, dont nous devrons, j'aime mieux rester tranquille aux Ajoncs, que d'aller piétiner dans un bourbier quelque bourrelière.

Qui fut bien étonné ?

Ce fut la mère Genevay. Cependant, elle ne désespéra pas :

—Mademoiselle dit-elle en insistant.

Louison alla donc réfléchir dans le jardin, et sous un prétexte frivole, Jacques l'y suivit. Ils délibérèrent sérieusement ensemble, et leur conversation fut fort animée ; une heure après ils rentraient tous deux à la ferme, dans et les yeux baissés.

—Maman, dit Jacques, Louise a bien song à la demande de Lambert et a décidé mes son seule. Nous nous sommes accordés à dire qu'il valait mieux ne pas chercher à lui faire un mari qui nous atend au foyer, et avec votre permission, mère, les deux enfans qui vous avez pourrie et élevée ne quitteront jamais la ferme.

Il s'arrêta embarrassé, puis, se jetant avec Louison dans les bras de la bonne femme, qui ne réussa pas à en double baiser :

—Mère, ne voulez vous pas que Louison soit ma femme ?

—Ta femme ! s'écria la vieille, ta femme ! épouser ta sœur !..... Mais j'y consentirai ! Au fait, aussi bien elle en ne revaudra ! elle n'est pas ta sœur, et j'aurais bien de la peine, moi, à me séparer d'elle. Mariez vous donc, mes enfans, puisque vous nous y voulez ; je ne serai pas pour le Lambert ! Mais, si-elle pressée amitié ta oublier que in dont bientôt tiger au sort, Jacquot !

—Je n'oublie rien, répondit le jeune homme, nous sommes jeunes tous les deux.....

—D'ailleurs, tu peux être un bon numéro, interrompit vivement Louison ; on tous eus, je t'attendrai.

Un accord autant que pénible le refus qu'il fallut faire à M. Lambert, et, dès le lendemain, tout le village sut que Jacques et Louison étaient *accordés*.

Les étrangailles ne changèrent rien à leur position ; ils n'étaient toujours aimés, ils n'avaient jamais caché des sentiments chaudes et honnêtes ; tout le monde en parlait, et non pas seulement, excepté la mère Genevay et Louis. Ce dernier ne fit pas une réflexion, seulement en solitude habituelle augmenta un peu, et il voulut retourner tout de suite au grand séminaire. Aimait il donc Louise ?

Je ne le sais jamais, et certes il eût dû bien embarrassé lui même de s'en rendre compte. Si l'aima, on fut de l'amour, un inspiration Vierge qui beau temps de la chevalerie..... affection toute spirituelle, plus vive que l'amitié terrestre, trop pure cependant pour être passionnée..... c'est dire, après tout, que ce fut le véritable amour, dont nous avons profané le nom et que nous ne sommes plus dignes de comprendre ni de juger ! Quoi qu'il en soit, Louis se prepara à l'ordination par une dernière année d'austère retraite.

Après cette pénéemie, le pasteur de Genevay, qui devait bénir les enfans et donner une nouvelle patoisée, sollicita et obtint pour eux, en procédé le cure qu'il allait abandonner.

Lorsque Louis prit possession de son presbytère, la mère Genevay et Louison avaient grand besoin d'être consolées. Le conscription venait d'enlever Jacques, qui avait quitté le village en ulleurge bien des larmes ! Tous les habitans de Germigny s'étaient mis aux fenêtres pour le voir passer, le jour où il alla rejoindre son régiment, et il était si beau sous son turban de soldat, que chacun l'avait admiré. Louison elle même qui, comme la plupart des femmes, apprécient la gloire et l'éclat, n'était dit, tout en sanglotant :

—Quelle douleur de le voir partir ! Mais je l'aimerai plus encore, je crois, lorsqu'il reviendra avec la croix d'honneur !

V.

Un bon prêtre, selon l'esprit de l'Evangile, est toujours et partout digne de vénération, mais je ne connais rien de plus sublime que le portrait du curé de campagne. Ce prêtre, qui baptise les enfans, marie les jeunes filles, assiste les malades à l'agonie, ne réalise-t-il pas la parabole du *Père de famille* ?

Tel était Louis Genevay ; à une âme de feu, pure et loyale, susceptible de tous les grands dévouemens, de toutes les grandes conceptions, il joignait cette onction touchante, cette charité évangélique qui s'étend du plus digne au plus misérable ; il n'oublia jamais que et Jésus avait aimé saint Jean, le disciple vierge, il avait aimé aussi Madeleine, la pécheresse de la cité, et il enveloppait ses paroissiens dans une égale tendresse.

Et puis le jeune prêtre était un enfant du village, les vieillards qui venaient maintenant prendre ses avis avec respect l'avaient tenu sur leurs genoux, les jeunes gens étaient ses anciens camarades d'école, il connaissait tous les secrets des familles, on l'associait à toutes les joies comme à toutes les douleurs, et l'affection qu'il inspirait était mêlée d'une confiance toute familiale. Aussi, Bel-Ami bénissait de bien loin ses parents hameau. Les habitans de Germigny, ignorans, naïfs, presque sauvages, subissant facilement une bonne influence, et s'améliorent immédiatement. Le curé joindrait de leurs propriétés, les encourageait, leur distribuait les moins pires revenus de la cure, et sa mère, heureuse et fière, répétait continuellement, sans crainte d'être jamais démentie :

—N'est ce pas que mon fils est un saint ?

On était donc heureux à la ferme aux Ajoncs ; chacun écrivait souvent de bonnes et longues lettres, toutes pleines d'un naïf enthousiasme. Le jeune homme aimait la vie des camps, la carrière des armes, qui effraie généralement les villageois, il était courageux comme un lion, ardent, gai, insouciant, résumant par conséquent toutes les qualités du soldat. Aussi fut-il tout de suite aimé de ses chefs et de ses camarades.

Louison attendait auprès de sa mère le retour de celui qu'elle aimait, et sa vie était trop active, trop laborieuse, pour que le chagrin ou l'impatience pût jamais troubler la sérénité de son cœur. Chaque matin, elle allait préparer le déjeuner du curé, mettre en ordre son petit ménage, et le soir ils partageaient à son tour le repas des deux femmes. Parfois François Lambert venait passer auprès d'eux une partie de la soirée, trop amoureux pour renoncer tout à fait à ses espérances, il feignait de n'être point blessé du refus de Louise ; il avait proposé une loyale et franche amitié à la place du mariage qu'on avait repoussé, et la jeune fille, touchée de cette conduite honnête, en apparence, le recevait désormais avec une politesse parfaite, bien qu'un peu froide toujours.

Une année se passa ainsi.

L'année suivante fut signalée par un affreux désastre qui causa la mort de plusieurs habitans des rives de la Loire et ruina la fortune du plus grand nombre : ce fut l'inondation de 1846 !

Le vallon de Germigny disparut tout entier sous une immense nappe d'eau, et la plupart des pauvres gens qui n'avaient pas prévoir à temps ce terrible événement perdirent à la fois leurs récoltes et leurs bestiaux. Jour et nuit, le flot montait, montait sans cesse, emportant des arbres déracinés, des animaux, des meubles, renversant les maisons et semaient d'une mort horrible les pauvres Germigniens, qui gagnaient difficilement Châteaunef dans des barques ou sur des radeaux improvisés. C'était un lamentable spectacle que celui de ces familles éplorées arrivant dépouillées de tout dans le port de la petite ville, qui était elle-même à demi inondée.

Le curé Genevay recueillait les plus misérables et les amenait à la ferme aux Ajoncs, où les attendait toujours, grâce à Louison, une gé nereuse hospitalité.

Nous avons dit que la ferme est située sur une éminence assez éloignée du fleuve ; la mère Genevay se croyait donc à l'abri de tout danger, et ne prit aucune précaution pour déloger son troupeau et enlever tout de qu'elle possédait.

En effet, pendant huit jours, l'eau ne fit que ravager la baie vive qui entoure le jardinet ; dans la nuit du huitième jour, une crue abondante eut lieu ; les petites rivières qui forment le Bonnée et du Kanson confondirent leurs flots écumans et ne formèrent plus qu'un immense torrent, tout à coup, la vague et Louison furent éveillées par ce formidable mugissement de l'eau, que n'oublie jamais celui qui l'a entendu (*sic*) !

Elles se précipitèrent à la fenêtre du premier ; l'eau avait envahi les étables, le rez-de-chaussée de la ferme et atteignait déjà l'étage supérieur ; bœufs, vaches, chevaux et moutons poussaient de sourds gémissements, en se débattant sous le courant qui les entraînait. Le soir était noire ; pas une étoile au ciel, pas une barque à l'horizon ! Les deux femmes étaient des signaux de détresse, appelaient au secours, mais vainement ; leur position était désespérée, et, tombant à genoux dans les bras l'une de l'autre, elles commencèrent leur Ave à Dieu ! Louison pensait à Jacques, la veuve à son fils, et elles regrettaient la vie.

Soudain une voix humaine se mêla aux cris de la tempête. Cette voix se rapprocha, elle cria devinrent plus distincts, et bientôt elles entendirent le cure qui demandait du dehors :

—Venez, ma mère, descendez vite, le temps presse.

En un instant des draps furent noués ensemble et attachés à la balustrade de la croisée. La mère Genevay descendit la première, Louise se cramponna, et elles se trouvèrent bientôt séparées à deux à la barque de jeune prêtre, qui ne pouvait lui-même se soutenir qu'avec peine.

Qu'avait donc fait Louis Genevay ?

Arraché au sommeil par le fracas sinistre de l'inondation, il avait quitté précipitamment son presbytère et avait rassé toute la nuit, reconnaissant ça et là les victimes qui l'avaient pu quitter à temps leurs demeures et que le flot allait engloutir. Il avait passé dans son dévouement les forces que la nature lui refusait, et en barque était remplie de malheureux qu'il venait d'arracher à une mort certaine.

Par un effort de charité surhumaine, il avait voulu assourir ses chrétiens avant de songer à sa famille, et la ferme aux Ajoncs qui devait assourir ses chrétiens avant de songer à sa famille, et la ferme aux Ajoncs qui devait fermait tout ce qu'il aimait au monde, fut le dernier lieu vers lequel il se dirigea. Mais quand il eut reçu dans son bonne mère il s'évanouit.

—Du courage, mes amis ! s'écria alors Louison, en s'adressant aux pauvres gens qui se trouvaient avec elle dans la barque, du courage !

Et elle arracha les ramen des mains de son frère qu'elle voulait ranimer. Ce fut un moment sublime !

Ceux qui revoient vu cette fâible jeune fille, à demi-vêtue, les cheveux détachés et flottans, donner l'exemple à tous les autres, et lutter contre les vagues qui soulevaient cette misérable barque, sont-ils, disent, encore des enfants d'admiration. Des quelques que le vent était, il fait chaque instant, cette jeune fille de désolation : ce ne fut qu'à l'heure que le frère enfin ranimé pleinement Chrétien-seul.

(*A continuer.*)

Armes à vendre.

100 MOUSQUETONS, à PISTON,

SYSTÈME DE

Mis à neuf Neuves,

Tout-à-fait neuf, et en bon état. Prévenant en barque de Orleans et Pas en peut voir en chemin.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 16 *juillet* 1861.

COTON—Les transactions d'aujourd'hui ont comprenant 3[illegible] balles ; celles d'hier ont été de 20 balles.

TABAC—Aucune vente n'a été annoncée.

SUCRE—Il y a eu quelques petites ventes aux prix antérieurs.

MELASSE—30 barils de nouvelle prime, à 20 cts le gallon.

FARINE—300 sacs, vente de Tuscas, 5[illegible] barriques à 6[illegible], 120 d'autre de choix à 5[illegible] et 120 à 6[illegible] le baril.

MAIS, AVOINE, SON ET FOIN—Rien d'avoir en toute parler d'aucune importance.

PORC, BACON, GRAISSE ET WHISKEY—Rien de nouveau.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jeudi, 18 juillet 1861.

Après 265 bœufs de Texas et 20 vaches vendus : 120 [illegible] de Texas, 20 paires, 215 moutons et 20 veaux. A vendre sur place : 284 bœufs de Texas, 284 paires, 40 moutons et 20 veaux.

Bœufs de l'Ouest, par 100 lbs.	1re qualité	—	—	—	—
	2e	—	—	—	—
	3e	—	—	—	—
Vaches	1re	35	40	45	50
	2e	30	35	40	45
	3e	25	30	35	40
Veaux (de l'Ouest) par 100 lbs.		4	50	5	50
Vaches laitières, par tête		25	00	35	00
Moutons		3	50	4	00

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

☞ Il n'y a pas de l'empêchement en dessous.

Arrivée hier.

Steamboat Anna Parrot, Noel Opelousas, 20 sucres, 10 boucs, 400 mol. molé, 170 barils farine, Anna, Beauvais, Pacagoula Lockhaven, Combs, Memphis

Départ pour la Douane :

Pour le steamboat Anna Parrot, des Opelousas, 20 sucres, 10 boucs, 1,110 sacs graines de coton, et bateau en balles.

Pour le steamboat Amelia, de Bayou Sara, diverses marchandises.

Pour le steamboat Anna, de Pacagoula, bois de construction.

Pour le steamboat Lockville, de Memphis, 20 balles coton, 2 boucs de bac, 400 mol. molé, 170 barils farine, 170 de whisky et autres articles.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel.—Juillet 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Aubin, Edmond — Grimma, Jean (les epoux)
Auger, Alfred — Gaspieu, Louis Paul
Boyer, Joseph (ancien capitaine) — Alexandre
Lamotte de pont, — Kayser, François Joseph
Chabert, Claude (Jean-Baptiste, dit Antoine, soldat.) — Jos Brenon, Deschapelles, Charles
Coupard, Jean — Lorencourtcur, Jean-Baptiste
Germel fils, Pierre — Jean-Baptiste
Saint-Martin
Dupuy, Dominique (ex Bézard, Joseph Agnan) — Bézard, Joseph
Pardo (Désirée dit Dilligent) — Richelet, Jean Nicolas
Forbe, Hennet — (Charron.)
Fabre, Jean (Augustin.)

Les chancelleries du Consulat de France, situées rue Bourbon, No 74, entre notre St-Louis et Conti, ont ouvertes tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Quillet

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANELOUS,

191 *Rue Royale*, **193**

IMPORTATION de Bulles anglaise et française et Manufacture de Bulles et Bouteilles d'équipement ainsi Quelle de Sud.

—ATTENTION—

Vu les circonstances, tout autre donnée nouvelle existante dans le pays bref détail et au meilleur marché possible ; nous, une grande quantité de Mors, Etriers, Selles, Brides, Tapis, Selle, Etoffes à couvertures en laine et en Jute, venant d'Angleterre et de France, à vendre de chasse et d'occasion. 15 juin

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 6 prévient les personnes dont la vue est mal, faites, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brévetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes de renom de Paris et de MM. les docteurs Bourd, Pudens, Gravouer, Nec, etc de la Nouvelle-Orléans.

Les marchés des ces verres leur donne un foyer lumineux et sans observation qui permet aux vues les plus faibles de n'en ressentir aucun fatigue.

Cest un rapport même des opticiens les plus versés dans la science de l'optique, et qui a été adopté par milliens pour la nouveauté et l'avantageuse du verre.

Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, sur-tout, comme dans presque tous les verres de toute sorte, se trouve, également parfait, de plus le superposition des deux cylindres opposés les rend achromatiques et, conséquemment, bien plus distincts que les autres.

Les myopes trouveront dans ces verres une grande satisfaction.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres les modèles qui rendraient ainsi les tous les avantages de cette invention. 15dée

EN MAGASIN ET A VENDRE

par le consignataire :

100 BARRIQUES VIN ROUGE St-Julien—bon ordinaire de vin de famille.
42 barriques vin rouge St. Julien vieux.
38 barils vin blanc Haut Sauterne.
18 barils vin blanc Lavilatte.
2,000 caisses vin rouge St Julien.
200 de vin rouge supérieur.
1000 de vin blanc Haut Sauterne.
200 de vin blanc de Lavilatte.
200 de fruits assortis à l'eau de vie.
100 de vermouth Noilly Prat & Co.
100 de absinthe E. Pernod.
6000 de liqueurs ordin. iced, No 2.
200 de do No 5.
200 de do No 7.
200 de liqueurs superfines No 15.
200 de cognac No 7.
200 de cognac No 6.
200 de absinthe.
200 caisses Aye Fane Bitters, &c. &c., &c. &c.
J. C. ZEALY,
Ilavril 73, Vieille Levée

Pistolets Lefaucheux.

HERBET & ESCOUSSIN,

ont reçu par le Cahawba, quelques pistolets Lefaucheux, petit et grand modèle—idéal qu'une *Carabine Sanchez* ; cartouches pour les divers calibres. 30déc

VERMOUTH—600 caisses Noilly, Prat & Co.
[illegible] caisses vermouth Cornell & Co.
[illegible] caisses do Jamy & Co.
200 caisses vin mousset Noilly, Prat & Co.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
11 juillet 71 rue Vieille Levée

CIGARES de la Havane—6,000 Londres et Rivaras des marques du Globe et Intimidés, en dépôt chez Rosemond de la Habana et à vendre par E. TROUBOROS, rue de la Douane
Mars 27, entre Chartres et Vieille Levée.

En magasin et à vendre par le consignataire :
12 sacs Amis,
5 do Comédie,
20 do Amandes d'Avion,
20 barils Olives,
10 sacs Lentilles,
20 caisses Anchois, C. F. Berger,
50 do do J. Fernod,
50 do do E. Fernod,
25 Kirsch, Rinkirsch de Alice,
20 do de la Forêt Noire,
1250 Vermouth Sutter frères et autres,
50 Cassis du Mont d'Or et Puech et rum,
1250 Moutarde Fruitgingue de Noilly, Prat,
25 Bitters des Ardennes,
50 do de Crooke's vegétables Bitters,
50 Bitters de Hostetter,
20 do Genièvre de Hollande en caisses de 12 bout.
75 Sauce-pipes Vin de Catalogne très corsé,
20 barriques Vin pour famille,
125 caisses Vin rouge de différentes marques,
25 Vin blanc Haute Sauterne et Haut Barsac,
25 Sardines de la mer à huiles.
17juin 223, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe

Tonnelles.

UNE Caisse 100 1/4 bottes, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE,
11juillet 31 et 32, rue Gravier.

ABSINTHE—100 caisses absinthe Pernod, 100 caisses absinthe Berger.
En magasin et à vendre par AM. COUTURIE,
11juill 31 et 32, rue Gravier.

PATÉS TRUFFES.

3 caisses 100/1 boîtes chacune, en magasin et à vendre AM. COUTURIE,
11juillet 31 et 32, rue Gravier.

VERMOUTH !

100 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE,
11juillet 31 et 32, rue Gravier.

LAGER BEER—20 fûts bière venant d'être reçus et à vendre par S. D. GRATIAN & Co.
Rue de la Douane, No 28.

ANANAS.

VINOT-CINQ douzaines ananas en boîte de 2 lbs. et 2½ lbs.
A vendre par BERNARD TURPIN,
10 juillet 81, rue Vieille-Levée.

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en gé néral,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c

Dépôt de Château de Portets, —Nts. Margaux, d'Ambès, Cubnac, &c.

No 97, rue Royale,

Entre Conti et St-Louis

C. A. BARRIÈRE & FRÈRE,

126, rue du Canal,

Entrée Tivoli.

VIENNENT de recevoir par les dernières arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de leur commerce :

ORGANDIES IMPRIMÉES LIQUEUR.
CAMBRAIS — —
PERCALES — —
TILLES — —
ÉTOFFES DIVERSES — —
Des genres les plus récents et les plus recherchés.
VOILES d'Irlande et Français pour chemises.
RAFFES et RÉVERSIBLES damassés.
RIDEAUX mousseline et tulles.
GRAND ASSORTIMENT DE PARTICULES DE MERCERIE.

ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE AFFOLIÉE.

Marchandises pour Habillements
KENTUCKY JEANS, LINEES,
COWELL, ETOFFES rayées.
Toiles de Bretagne et de Fil.
COUVERTURES FRANÇAISES et ANGLAISES, &c. &c.

On vit vendant à meut bas prix, que les autres marchandises pouvant être vendues dans les autres maisons, et ne pouvant pas, conséquemment, les acheteurs à venir en leur tour auch. Mêmes.

Cigares de la Havane.

CENT mille cigares de la Havane de toutes grandeurs, tels que Regalia, Medio Regalia, Londres, Conchas, Cabinets, Bellas, Flores de Mayo, Sublimes, Cabinets, Washington, El Sol, Flor de Manuel, Intentados, etc., en dépôt et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
Ilavril Rue des Magasins, No 64.

JALAP—4 balles Jalap de Mexique, venant d'être déposées en bonne condition Raymond, vers des et Bonnet, à vendre par CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille-Levée, No 68, entre Douane et Bienville. 9 juil

FRAISES en jus — 20 caisses en magasin et à vendre par S. A. GRATIAN & Co.
17 juin 28, rue de Douane.

HUILE—100 caisses huile Rectiphiqual, 25 barriques 200 paniers de Bordeaux, 19 cas.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.,
20 juin 23 et 24, Vieille Levée

VINS—200 barriques St-Julien, St-Estèphe, Margaux 100 barils Haut Sauterne et Haut Barsac, 100 caisses do do
50 quarts vin Madère, 200 quarts vin Porto
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.,
20 juin 23 et 24, Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—12 pipes de la marque Bonnefoy, 1 pipe de Genièvre
AM. COUTURIE,
11 juillet 31 et 32, rue Gravier

DIVERS—1000 caisses mousseuses, 1000 caisses pâtes assorties, 200 paniers huile d'olive, 100 paniers huile, 100 barriques vin, 200 caisses Marguerite, 200 caisses canards, 200 caisses absinthe suisse, 200 caisses [illegible], 200 caisses [illegible], 18 barils d'eau vendus de Cologne, 100 caisses [illegible] à vendre par LAFAYA FRERES,
9 juillet 9 et 11, rue Jefferson

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861 ..... $[illegible]
Primes en cours des risques des différens ..... [illegible]
Primes sur les risques de retrocession ..... [illegible]
Primes sur les risques de la Compagnie ..... [illegible]

A déduire pour intérêt, escompte, frais de contrat, commissions, courtage, salaires et remunérations ..... [illegible]

Revenu net ..... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets d'escompte ..... [illegible]
Placé en billets payables par hypothèque sur des propriétés hors valeur le double du montant ..... [illegible]
Billets payables ..... [illegible]
Effets payables ..... [illegible]
Effets pour primes ..... [illegible]
Actions ..... [illegible]
Sur des primes en voie de perception ..... [illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 juil 71, Vieille Levée

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, parderant mot soussigné, jugé de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hypothèque de la Nouvelle-Orléans, lesquels ont dûment assermenté, tels conformément à la loi, déclarant que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, à la Nouvelle-Orléans, en 11 mai 1861.

A. D. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix.

☞ Les Détenteurs de bonds de garantie de la FIRST NATIONAL BANK OF NEW-ORLEANS, sont informés que le paiement de leurs bonds peut être payé, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir de demain lundi (11me jour de juin prochain) et après cette date en observer plus DIX MILLIONS DE PIASTRES, les quelles pour payer QUARANTE MILLIONS DE PIASTRES ; ou quelles pour payer QUARANTE MILLIONS DE PIASTRES ; ou quelles l'émission de 1862, payables comme ci-dessus.

Ainsi pour sous le deuxième lundi (10me) jour de juin prochain.

Ainsi pour sous le deuxième lundi (10me) jour de juin prochain.

Ils ont en outre déclaré UN DIVIDENDE DE SOIXANTE DE TRENTE pour cent sur les primes reçues de la Compagnie pour les dits derniers mois expirés le 30 avril 1861, pour lequel dividende il sera dû des intérêts jusqu'à ce jour, et payable à partir de (10me jour) d'ordre prochain.

Cette Compagnie continue d'assurer sur tous ouvrant de prime, contre les dommages de la mer, des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie.

THOMAS A. ADAMS, President.
JOHN JONAS, Vice-président.
G. W. SATT, Secrétaire.

Directeurs :

Samuel Bell, — F. Avendano, — Moses Greenwood
R. O. W. Morton, — Thomas Adams, — B. Tuttle
R. H. Gardner, — John D. Seitz, — J. J. Nolan,
J. B. Sumner, — Henry Peychaud, — Jos. Jones,
R. H. Sumner, — J. Bloom, — Alex Dunbil,
G. A. Wright, — J. F. Strong, — John F. Caldwell.
G. A. Wright, — J. Bloom, — Alex Dunbil,
H. Hudson, — J. J. Jones, — Adam Gilles
J. W. Kennedy, — Jos. Fulton, — Henry Cross,
W. G. Robinson, — James Turner, — R. Gill,
G. W. Carroll — S. S. Newman. 14 mai—1an

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Chartres.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour toutes sortes de constructions, savoir : CHAUX, SABLE BLANC, SABLE JAUNE, CARREAUX DE TAIRE, SABLE BRAQUE, LATTES, MERAINS. Aussi : BRIQUES à 2 et 3 pieds, bois de chauffage, bois à construction, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les sortes.

Les ordres de la compagnie seront remis ponctuellement et promptement. 1 juin

A vendre en débarquement du navire Iron Wyllie, Aucklud de Bordeaux :
[illegible] barriques vin rouge St-Emilion.
[illegible] do do St-Julien.
[illegible] do do Margaux.
[illegible] do do Bon ordinaire.
[illegible] do do Haut-Sauterne.
[illegible] do do Côtes Fronsac.
[illegible] do do Haut-Sauterne.
[illegible] futailles eau-de-vie, fine Charrente.
Tonp J. N. CURIER.

LOUIS DUFAU, avocat,

Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon

Inscrit.

VINS—50 barrels pipes vin de Cat. très corsé, 75 barrels pipes vin de Bordeaux ; 25 barrels vins blancs ; 20 bq. de St-Estèphe ; 20 vin de Margaux ; 20 bq. de Médoc, à vendre par F. SANCHO, No 220, Rue Royale, entre Dauphine et Burgundy.

SASSEPAREILLE—41 balles Sassepareille de Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, en magasin et à vendre, au lots au gré des acheteurs, par SAMUEL BAYLEY, 8 juillet Rue Vieille-Levée, No 68, entre Douane et Bienville.

VINS rouges à l'entrepôt—20 barriques vin rouge en à demandes, à vendre par RUG. ROCHEREAU & Co
15 juil St Louis

HUILE d'olive J. Fingnol—200 paniers 12 cannes 12 cannes.
A vendre par G CAVAROC & CO,
Ilavril 116, rue Royale

CAFÉ de la Havane—Un lot en vert, en magasin. A vendre par E. TRÉGIOROS,
Ilavril 12, rue Dorsine

MARBELLE—200 paniers huile Flagnol, grandes
[illegible] caisses vermouth Noilly Prat & Co,
200 do do Jamy & Co,
200 do vin mousset Noilly Prat,
200 do absinthe assorties,
200 do Cassis d'Angers,
200 do cassis, punch et rutafia,
200 do Kirsch Noilly Prat & Co,
100 barriques vin rouge
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 juil 71, Vieille Levée

EN magasin—20 barriques vin rouge bon ordinaire, 10 barriques vin rouge pour familles,
[illegible] barriques vin rouge St-Emilion,
12 demi barriques vin blanc,
[illegible] caisses fruits au jus,
[illegible] caisses vin rouge Haut-Brion et Margaux,
25 balles bouchons pointus, longs,
10 do bouchons en sacs de 500
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 juil 71, Vieille Levée

A VENDRE incessamment par le navire Uncle Sam, de Bordeaux :
[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire pour futilles,
100 caisses vin rouge St Julien,
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 juil 71, Vieille Levée

A NIORTE—100 caisses [illegible] bouteilles,
20 demi-bouteilles vieux nectar.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
avril—1f 69 Vieille Levée

Papier pour le marché du Mexique.

VINOT caisses de papier à lettre.
Les personnes qui ont besoin de papier pour signature, sous les étals du 1 demande et à vendre par A. CARRIERE & Cie,
8 juil 37, Vieille-Levée

VINS—500 caisses vin St-Julien,
[illegible] caisses vin St-Estèphe,
[illegible] caisses Cos d'Estournel,
[illegible] do Haut Barsac, 15 barils de do
[illegible] paniers champagne de Perrier,
10 demi Perrier, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
9 juin—1f 69 Vieille Levée

BRUNES sèches—100 paniers crèmes sèches où pour [illegible] Vieilles médoles et [illegible] à vendre par L. R. DELUZAIN,
Ilavril 119 rue Royale

VIN rouge—Barriques chateau Latour, Médoc
[illegible] de Montferrand
[illegible] chateau Beaucaillou
[illegible] de Lamothe
[illegible] de Lamothe
[illegible] de Lamothe